

Bruyères, le 24 Novembre 2016



LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA

AU SALON DE L'HÔTEL DE VILLE

LE MERCREDI 30 NOVEMBRE 2016 à 20 H 00

ORDRE DU JOUR

- * Décision prise par le Maire dans le cadre de l'Article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales*
- * Finances – Décision modificative*
- * Finances – Subvention exceptionnelle*
- * Finances – Budget de l'Eau – Fixation du prix de l'eau – Année 2017*
- * Finances – Accueil des élèves extérieurs dans les écoles publiques de Bruyères*
- * Finances - Musique Municipale de Bruyères – Demande de subvention exceptionnelle*
- * Plan Local d'Urbanisme (PLU) – Modification et révision allégée*
- * Gai Logis – Acquisition de terrain*
- * Travaux - Enedis – Convention de servitude*
- * Loi Macron – Ouverture des commerces les dimanches sur l'année 2017*
- * Personnel territorial – Adhésion au Centre de Gestion des Vosges – Risques statutaires*
- * Questions diverses*

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le MAIRE,

Yves BONJEAN